
États financiers de Association canadienne d'histoire ferroviaire

31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des produits et charges	3
État de l'évolution des actifs nets.....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-16
Annexes	
Annexe A – Produits	17
Annexe B– Charges.....	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Association canadienne d'histoire ferroviaire

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Société tire une partie de ses produits du public sous forme de cotisations, de dons et d'autres revenus, pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Société et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations, de dons et d'autres revenus, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2014 et le 31 mars 2013, à l'actif à court terme au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013 et aux actifs nets au 31 mars 2014, au 31 mars 2013 et au 1^{er} avril 2012. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association canadienne d'histoire ferroviaire au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.¹

Le 17 juillet 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110078

Association canadienne d'histoire ferroviaire

État des produits et charges

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Produits (Annexe A)	1 800 112	1 843 100
Charges (Annexe B)	1 824 013	1 869 960
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant amortissement	(23 901)	(26 860)
Amortissement		
Immobilisations corporelles (Annexe B)	(408 111)	(434 970)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Annexe A)	304 233	318 748
	(103 878)	(116 222)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(127 779)	(143 082)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2014

	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotation	Fonds de renouvellement et de maintenance des infrastructures et bâtiments	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} avril 2012	2 104 798	95 537	—	126 591	2 326 926
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(116 222) ⁽¹⁾	—	—	(26 860)	(143 082)
Acquisition d'immobilisations corporelles	31 262	—	—	(31 262)	—
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(24 000)	—	—	24 000	—
Remboursement de la dette à long terme	223 837	—	—	(223 837)	—
Encaissement de subventions à recevoir	(223 837)	—	—	223 837	—
Virement	—	—	30 000	(30 000)	—
Solde au 31 mars 2013	1 995 838	95 537	30 000	62 469	2 183 844
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(103 878) ⁽¹⁾	—	—	(23 901)	(127 779)
Acquisition d'immobilisations corporelles	31 493	—	(30 000)	(1 493)	—
Remboursement de la dette à long terme	292 417	—	—	(292 417)	—
Encaissement de subventions à recevoir	(292 417)	—	—	292 417	—
Solde au 31 mars 2014	1 923 453	95 537	—	37 075	2 056 065

⁽¹⁾ Amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

État de la situation financière

au 31 mars 2014

	Notes	2014 \$	2013 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse		209 566	266 097
Débiteurs		14 201	22 365
Subventions à recevoir			
Tranche des subventions à recevoir échéant à moins d'un an			
Ministère de la Culture et des Communications – partie à court terme			
Phase I		187 336	170 299
Exposition permanente Volet B		98 145	94 770
Réaménagement de la Gare Hays		28 608	27 348
Fonds culturel régional de la municipalité régionale de comté de Roussillon		900	3 000
Taxes à recevoir		11 736	14 291
Stocks	4	87 171	50 798
Charges payées d'avance		15 663	32 526
		653 326	681 494
Subventions à recevoir			
Ministère de la Culture et des Communications			
Phase I			
Exposition permanente Volet B		1 895 451	2 082 786
Réaménagement de la Gare Hays		260 928	359 074
		220 890	249 498
Immobilisations corporelles	3	7 471 467	7 848 085
Collection et matériel d'exposition		1	1
		10 502 063	11 220 938
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		136 393	142 374
Sommes à remettre à l'État		11 635	16 230
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire		7 869	—
Apports reportés	5	16 377	17 809
Cotisations perçues d'avance		21 272	21 326
Produits reportés		13 080	3 333
Tranche de la dette à long terme à court terme	6	314 089	292 417
		520 715	493 489
Dette à long terme			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6	2 377 269	2 691 358
	7	5 548 014	5 852 247
		8 445 998	9 037 094
Engagement			
	11		
Actifs nets			
Investis en immobilisations corporelles		1 923 453	1 995 838
Reçus à titre de dotation	8	95 537	95 537
Fonds de renouvellement et de maintenance des infrastructures et bâtiments		—	30 000
Non affectés		37 075	62 469
		2 056 065	2 183 844
		10 502 063	11 220 938

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Association canadienne d'histoire ferroviaire

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(127 779)	(143 082)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissements des immobilisations corporelles		408 111	434 970
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		(304 233)	(318 748)
		(23 901)	(26 860)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	9	(1 137)	(51 193)
		(25 038)	(78 053)
Activités d'investissement			
Encaissement de subventions à recevoir du ministère de la Culture et des Communications		292 417	223 837
Acquisition d'immobilisations corporelles		(31 493)	(31 262)
		260 924	192 575
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(292 417)	(223 837)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		—	24 000
		(292 417)	(199 837)
Diminution de l'encaisse		(56 531)	(85 315)
Encaisse au début		266 097	351 412
Encaisse à la fin		209 566	266 097

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'entreprise

L'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Société ») a été constituée le 22 août 1941 en société sans but lucratif, n'ayant pas de capital-actions, en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogée le 18 juin 2014 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Société est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(f) de la *Loi sur les impôts* du Canada et de l'article 985.23 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Québec. Les activités principales de la Société sont de détenir, de protéger et de préserver une collection d'objets ferroviaires aux fins d'expositions, d'éducation et de recherche ainsi que de produire et de distribuer une revue d'information à ses membres.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et des charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Société comptabilise à l'état des produits et des charges une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et des charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes, la durée et aux taux suivants :

Améliorations du terrain	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif	5 %
Améliorations des bâtiments	Dégressif	5 %
Clôture	Dégressif	10 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Machinerie, matériel et équipement	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	20 %
Enseignes	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

L'œuvre d'art est inscrite au coût d'acquisition et n'est pas amortie.

Stocks

Les stocks de produits finis pour la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Collection et matériel d'exposition

La collection et le matériel d'exposition sont imputés aux charges de l'exercice au moment de l'acquisition et sont comptabilisés à un montant nominal de 1 \$.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les apports affectés au remboursement d'une dette contractée pour financer les charges d'un ou de plusieurs exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice ou des exercices au cours desquels les charges correspondantes sont constatées.

Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés selon les clés de répartition suivantes, au prorata du temps estimatif que les employés allouent à l'activité :

- Administration et frais de bureau;
- Animation, éducation et expérimentation ferroviaire;
- Archives, collection et documentation;
- Développement philanthropique et activités de financement;
- Communications et publicité;
- Entretien des immeubles et du site;
- Expositions;
- Location de salles, boutique et café Le Tramway.

Les montants imputés aux diverses activités sont présentés à la note 10 des états financiers.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la valeur de réalisation nette des stocks et les durées de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Immobilisations corporelles

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Phases I et II				
Bâtiments	10 409 050	4 377 447	6 031 603	6 344 046
Clôture et améliorations du terrain	161 641	88 544	73 097	77 769
Mobilier et équipement	208 291	184 785	23 506	29 382
Matériel informatique	18 555	17 919	636	910
Machinerie, matériel et équipement	41 232	32 736	8 496	10 617
	10 838 769	4 701 431	6 137 338	6 462 724
Autres				
Terrain	506 594	—	506 594	506 594
Clôture et améliorations du terrain	262 848	206 447	56 401	60 042
Bâtiments	1 070 513	876 302	194 211	204 432
Améliorations des bâtiments	355 648	57 268	298 380	314 085
Œuvre d'art	69 576	—	69 576	69 576
Enseignes	13 808	10 528	3 280	4 100
Matériel informatique	90 895	62 858	28 037	37 984
Mobilier et équipement	159 654	93 731	65 923	82 404
Machinerie, matériel et équipement	481 159	383 588	97 571	88 449
Matériel roulant	44 150	29 994	14 156	17 695
	3 054 845	1 720 716	1 334 129	1 385 361
	13 893 614	6 422 147	7 471 467	7 848 085

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2014

4. Stocks

Le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'établit à 63 566 \$ (77 289 \$ en 2013), lequel est inclus à l'annexe B à la rubrique « Location de salles, boutique et café Le Tramway ».

5. Apports reportés

	2014	2013
	\$	\$
Subvention de la Ville de Saint-Constant au montant total de 519 500 \$ pour l'aménagement et le fonctionnement de la salle multifonctionnelle, dont un montant de 519 500 \$ a été reçu	11 738	11 738
Subvention de la Ville de Saint-Constant au montant de 100 000 \$ pour l'amélioration du terrain	2 639	4 071
Dons reçus pour un montant total de 2 000 \$ pour la restauration d'une locomotive	2 000	2 000
	16 377	17 809

6. Dette à long terme

	2014	2013
	\$	\$
Prêt d'une durée de 20 ans d'un montant de 3 415 000 \$, renégocié au cours de l'exercice, portant intérêt au taux de 3,62 % (5,87 % en 2013), remboursable par des versements semestriels de 130 527 \$ (145 248 \$ en 2013) à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour la Phase I, jusqu'au 22 juillet 2018. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur des terrains et des bâtiments d'une valeur comptable nette de 6 442 992 \$ et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et des actifs, à l'exception des archives et du matériel d'exposition	2 082 787	2 253 085
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 3,53 %, remboursable en 20 versements semestriels de 54 981 \$ à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour l'exposition permanente Volet B. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang d'un montant de 500 000 \$	359 073	453 844
Montants à reporter	2 441 860	2 706 929

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2014

6. Dette à long terme (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Montants reportés	2 441 860	2 706 929
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 315 630 \$, portant intérêt au taux de 4,55 %, remboursable en 10 versements semestriels de 19 819 \$ à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour le réaménagement de la Gare Hays. Le prêt est renégociable après 5 ans et est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang d'un montant de 315 630 \$	249 498	276 846
	2 691 358	2 983 775
Tranche à court terme	314 089	292 417
	2 377 269	2 691 358

Les remboursements de capital pour les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2015	314 089
2016	325 747
2017	497 500
2018	262 653
2019	1 291 369

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations corporelles acquises sont amorties.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	5 852 247	6 146 995
Augmentation	—	24 000
Amortissement	(304 233)	(318 748)
Solde à la fin	5 548 014	5 852 247

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2014

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

Le solde à la fin comprend :

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Phase I				
Développement économique Canada	3 000 000	1 293 591	1 706 409	1 796 211
Ministère de la Culture et des Communications	3 415 000	1 472 547	1 942 453	2 044 687
CLD de Roussillon	26 100	11 254	14 846	15 627
Ville de Saint-Constant	93 436	—	93 436	93 436
	6 534 536	2 777 392	3 757 144	3 949 961
Virement aux immobilisations corporelles	93 436	—	93 436	93 436
	6 441 100	2 777 392	3 663 708	3 856 525
Phase II				
Aide gouvernementale Développement économique Canada	1 200 000	488 698	711 302	748 739
Ministère de la Culture et des Communications	1 200 000	488 698	711 302	748 739
	2 400 000	977 396	1 422 604	1 497 478
Virement aux immobilisations corporelles	70 444	—	70 444	70 444
	2 329 556	977 396	1 352 160	1 427 034

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2014

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Exposition permanente Volet B				
North American Railway Foundation	130 633	24 224	106 409	112 009
Ministère de la Culture et des Communications	486 360	83 299	403 061	424 281
	616 993	107 523	509 470	536 290
Projet de logiciel de gestion des collections				
Ministère du Patrimoine canadien	30 060	13 257	16 803	24 008
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	12 000	7 002	4 998	7 140
Municipalité régionale de comté de Roussillon	2 100	1 225	875	1 250
	44 160	21 484	22 676	32 398
	9 431 809	3 883 795	5 548 014	5 852 247

8. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les produits résultant des actifs nets reçus à titre de dotation et d'autres fins sont en majeure partie destinés à des fins spécifiques en vertu d'affectations d'origine externe.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2014

9. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs	8 164	(9 051)
Subventions à recevoir	2 100	13 858
Taxes à recevoir	2 555	2 888
Stocks	(36 373)	(2 389)
Charges payées d'avance	16 863	11 198
Créditeurs et charges à payer	(5 981)	(7 993)
Sommes à remettre à l'État	(4 595)	2 891
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	7 869	—
Apports reportés	(1 432)	(61 483)
Cotisations perçues d'avance	(54)	(1 112)
Produits reportés	9 747	—
	(1 137)	(51 193)

Les variations des subventions à recevoir ne tiennent pas compte de la variation de la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications – Phase I – partie à court terme, car elle est présentée distinctement à l'état des flux de trésorerie.

10. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Administration et frais de bureau	101 708	103 084
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	273 250	277 919
Archives, collection et documentation	90 270	90 541
Développement philanthropique et activités de financement	64 894	43 267
Communications et publicité	57 180	66 415
Entretien des immeubles et du site	74 728	41 040
Expositions	45 838	71 967
Location de salles, boutique et café Le Tramway	81 345	69 632
	789 213	763 865

11. Engagement

La Société s'est engagée à verser au cours du prochain exercice un montant de 2 339 \$ pour des frais de signalisation touristique.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2014

12. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire

La Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est une fondation publique qui a pour but d'encourager la conservation, la présentation, l'interprétation et la publication d'information concernant l'héritage ferroviaire canadien ainsi que la sollicitation de dons, de legs et d'autres contributions au bénéfice de Association canadienne d'histoire ferroviaire (« Exporail ») et qui a également pour but de gérer ces fonds. Quatre membres du conseil d'administration de la Société contrôlent la Fondation.

Les états financiers de la Fondation se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
	(non audité)	
État de la situation financière		
Actif	585 165	558 475
Passif	161 851	161 851
Actifs nets	423 314	396 624

	2014	2013
	\$	\$
	(non audité)	
État des produits et des charges		
Produits	49 532	33 478
Charges	22 842	23 458
Excédent des produits sur les charges	26 690	10 020

Les méthodes comptables adoptées par la Fondation sont identiques à celles de la Société.

La Fondation a, durant l'exercice, effectué un don à la Société de 15 000 \$ (14 350 \$ en 2013).

Cette opération a été effectuée dans le cours normal des activités et a été comptabilisée à la valeur d'échange.

13. Autres informations

Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, de fournitures, de services, de collection et de matériel d'exposition

La direction a déterminé que des bénévoles ont contribué pour un total d'environ 21 164 heures de travail à la Société durant l'année (18 846 heures en 2013). Ces heures n'ont pas été comptabilisées dans les registres comptables. La direction estime que le coût de ces travaux, en sous-traitance, varierait de 20 \$ à 50 \$ l'heure.

La direction a déterminé avoir reçu, au cours de l'exercice, des apports à titre de collection et de matériel d'exposition d'une valeur approximative de 14 643 505 \$ (545 746 \$ en 2013), qui n'ont pas été comptabilisés.

13. Autres informations (suite)*Taxes municipales*

La Ville de Delson et la Ville de Saint-Constant appuient les activités de la Société en lui accordant une exemption de taxes municipales.

14. Instruments financiers*Risque de change*

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains :

	2014	2013
	\$	\$
Encaisse	1 385	7 662

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes. Les intérêts sont remboursables à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Société surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements.

Au 31 mars 2014, les principaux passifs financiers de la Société sont les créditeurs et les charges à payer, la somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire ainsi que la dette à long terme.

15. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Produits – Annexe A

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Admissions	500 638	493 221
Ventes de la boutique et café Le Tramway	154 334	150 491
Location de salles et du site	61 938	61 149
Cotisations	37 266	36 200
Dons	166 462	137 024
Convention ARM 2012	—	98 559
Autres revenus	94 364	31 326
Subventions		
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	13 474	20 653
Ministère du Patrimoine canadien*	51 766	36 188
Ministère de la Culture et des Communications	610 358	661 177
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale Emploi-Québec	21 021	28 469
Ville de Saint-Constant	53 441	51 950
Bibliothèques et Archives nationales du Québec	30 150	35 793
Municipalité régionale de comté de Roussillon	4 900	900
	1 800 112	1 843 100
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		
Développement économique Canada	127 239	133 947
Ministère de la Culture et des Communications	160 891	169 348
CLD de Roussillon	781	823
North American Railway Foundation	5 600	5 892
Ministère du Patrimoine canadien	7 205	5 143
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	2 142	3 060
Municipalité régionale de comté de Roussillon	375	535
	304 233	318 748
	2 104 345	2 161 848

* Au cours de l'exercice, une subvention pour le projet d'exposition itinérante « Les troupes ferroviaires canadiennes : soldats-cheminots, héros oubliés » d'un montant total de 119 920 \$ a été octroyée, dont un montant de 42 434 \$ a été versé dans l'année et reconnu à titre de produits.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Charges – Annexe B

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Administration et frais de bureau	226 293	215 331
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	386 198	388 268
Archives, collection et documentation	96 619	106 201
Assurances	89 053	91 194
Conservation et restauration	31 394	17 409
Développement philanthropique et activités de financement	91 513	60 774
Communications et publicité	121 370	126 181
Entretien des immeubles et du site	349 141	292 723
Expositions	112 826	110 157
Honoraires	19 000	14 907
Intérêts de la dette à long terme	121 192	170 087
Location de salles, boutique et café Le Tramway	150 379	148 758
Publications	29 035	30 674
Convention ARM 2012	—	97 296
	1 824 013	1 869 960
Amortissement des immobilisations corporelles	408 111	434 970
	2 232 124	2 304 930